

Ils sont et seront les responsables

LES SIGNATAIRES DU DECRET
DU 5 MAI 2002 QUI PERMET AUX OPERATEURS DE VOUS
ENVOYER **61 V/m** au lieu de **0.6V/m**



Projet de résolution adopté à l'unanimité par la commission le 11 avril 2011.

Le danger potentiel des champs électromagnétiques et leurs effets sur l'environnement

8.2.4. d'informer sur les risques potentiels pour la santé des téléphones sans fil de type DECT, des interphones pour la surveillance des bébés et d'autres appareils domestiques qui émettent continuellement des ondes pulsées, si l'ensemble des appareils électriques restent en permanence en veille, et de recommander l'utilisation de téléphones fixes filaires chez soi ou, à défaut, de modèles qui n'émettent pas des ondes pulsées en continu;

8.3. s'agissant de la protection des enfants:

8.3.1. de concevoir, avec différents ministères (Education, Environnement et Santé) des campagnes d'information ciblées destinées aux enseignants, aux parents et aux enfants, pour les mettre en garde contre les risques spécifiques d'une utilisation précoce, inconsidérée et prolongée des téléphones portables et autres appareils émettant des micro-ondes;

8.3.2. de privilégier pour les enfants en général, et plus particulièrement dans les écoles et salles de classe, des systèmes d'accès à l'internet par connexion filaire et de réglementer de façon stricte l'utilisation du portable par les élèves dans l'enceinte de l'école;

8.4. s'agissant de la planification des lignes électriques et des stations de base des antennes-relais:

Par le Premier ministre : Lionel Jospin



Le ministre délégué à l'industrie,
aux petites et moyennes entreprises,
au commerce, à l'artisanat
et à la consommation, **Christian Pierret**



Le ministre de l'économie,
des finances et de l'industrie,
Laurent Fabius



La ministre de l'emploi et de la solidarité,
Élisabeth Guigou



Le ministre de l'intérieur,
Daniel Vaillant



Le ministre de la défense,
Alain Richard



Le ministre de l'équipement,
des transports et du logement,
Jean-Claude Gayssot



La ministre de la culture
et de la communication,
Catherine Tasca



Le ministre délégué à la santé,
Bernard Kouchner

